

# LE QUOTIDIEN DE L'ART

WEEK-END | VENDREDI 19 FÉV. 2016 NUMÉRO 1006

Très PROMETTEUR  
le travail DE ce jeune  
ARTISTE...

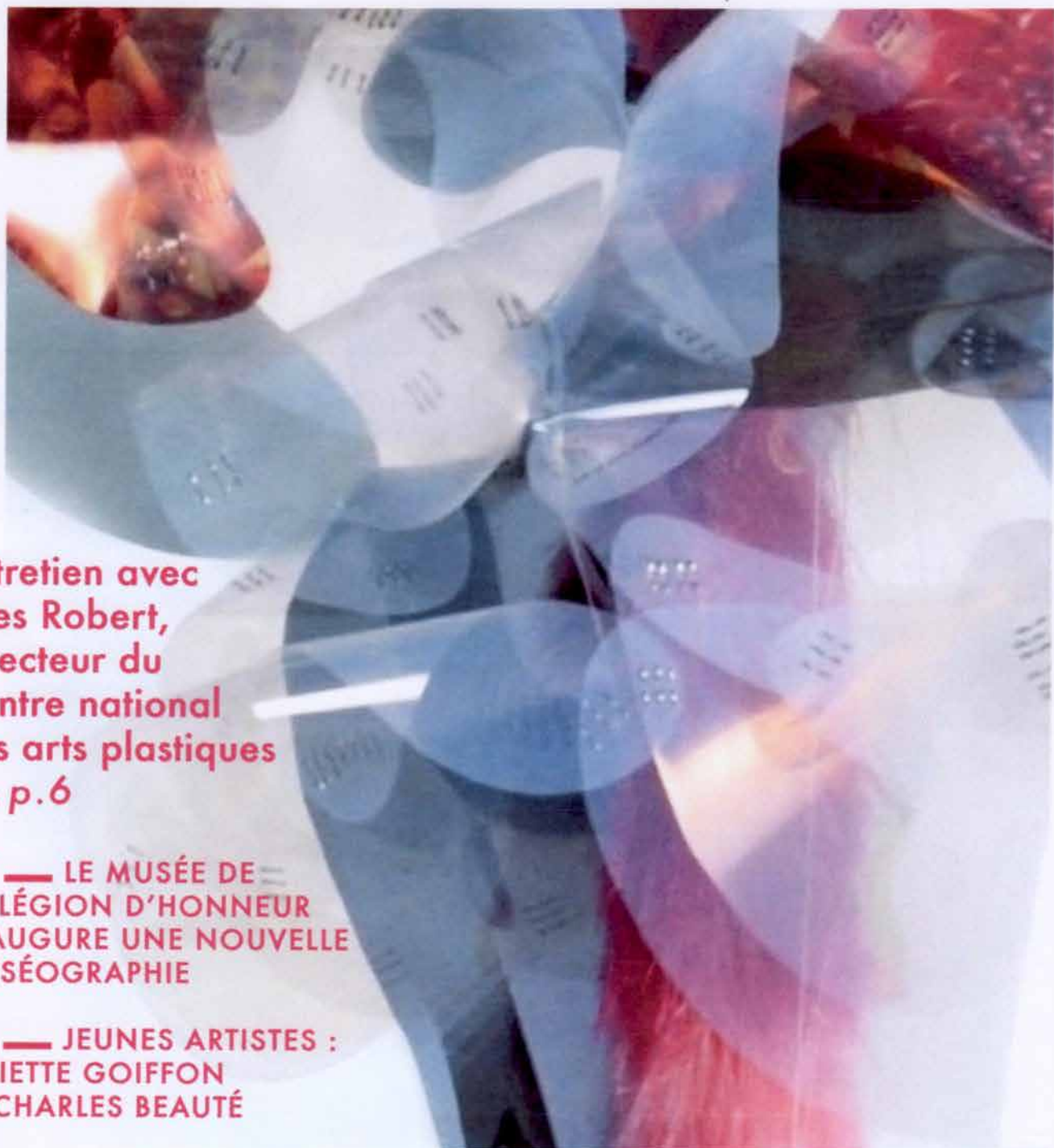
art  
up!  
FOIRE D'ART  
CONTEMPORAIN

LILLE GRAND PALAIS  
25>28 FÉVRIER 2016

art-up.com

UN ÉVÉNEMENT : PARTENAIRES OFFICIELS :  
VINCCI GBR & M

TM 03 29 44 64 64



Entretien avec  
Yves Robert,  
directeur du  
Centre national  
des arts plastiques  
— p.6

P.3 — LE MUSÉE DE  
LA LÉGION D'HONNEUR  
INAUGURE UNE NOUVELLE  
MUSÉOGRAPHIE

P.8 — JEUNES ARTISTES :  
JULIETTE GOIFFON  
ET CHARLES BEAUTÉ

Propos recueillis par  
Roxana Azimi

YVES ROBERT, directeur du Centre national  
des arts plastiques

## « L'État a toujours un rôle d'incitateur et de régulateur à jouer »

Le Centre national des arts plastiques (Cnap) vient de lancer la mise en ligne de ses collections. L'établissement public a par ailleurs développé la recherche sur les collections en lançant trois bourses. Son directeur, Yves Robert, répond à nos questions.



Yves Robert,  
directeur du Centre  
national des arts  
plastiques.  
Photo : Didier Plowy.

**Roxana Azimi\_Pourquoi le Cnap manque-t-il autant de visibilité ?**

**Yves Robert\_Parce que nous nous adressons d'abord à des professionnels. À travers nos politiques d'aides et d'acquisitions, nous touchons l'essentiel des acteurs. Mais un artiste qui sollicite une aide pour une exposition ne sait pas forcément que nous avons un fonds de 97 000 œuvres. La collection est née dès 1791. Depuis les années 1980, elle est segmentée en trois**

départements : arts plastiques, design-arts décoratifs et photo-vidéo. Par la circulation des œuvres, nous participons à la visibilité de la scène française au sens large. Dès le début du XX<sup>e</sup> siècle, on voit par exemple que l'État acquiert des œuvres d'artistes chinois vivant en France. 50 % des collections sont composées d'artistes étrangers. La mission du Cnap est d'acquérir des jeunes artistes, d'être attentif mais pas limité à la scène française.

**Pourquoi les statuts du Cnap ont-ils été modifiés en avril 2015 ?**

Pour avoir plus d'autonomie programmatique. C'est désormais le conseil d'administration qui définit les modalités et budgets pour les missions alors qu'avant c'était la Direction générale de la création artistique qui s'en chargeait.

**Est-ce à dire que le Cnap était auparavant un établissement public sous curatelle ?**

Le mot est fort. En 1982, le Cnap était un outil qui portait la politique de l'État. Il y a aussi quelque chose liée à l'histoire. Le Cnap est né de deux sous-ensembles différents, le Fonds national d'art contemporain et la politique d'aides aux arts plastiques. En juin 2015, il y a eu une refonte de l'organigramme qui supprime la séparation. Le personnel reste celui de l'État mais ce n'est pas l'administration qui décide.

**Vous avez lancé l'an dernier une mission de recherche. Pourquoi cela n'a-t-il pas été fait plus tôt ?**

Nous sommes face à un ensemble très différencié, un objet complexe. En connaissant mieux les collections, nous pouvons créer des sous-ensembles et proposer des expositions. En juillet 2015, nous avons lancé un appel à



Ernest Breleur,  
Sans titre, 2014,  
de la série : Féminin.  
FNAC 2015-048.  
Centre national des arts  
plastiques.  
© Adagp, Paris / Cnap.  
Photo : Maëlle Galerie.

YVES ROBERT,  
DIRECTEUR DU  
CENTRE NATIONAL  
DES ARTS  
PLASTIQUES

**SUITE DE LA PAGE 06** candidature avec trois bourses curatoriales. Au printemps dernier, nous avons réuni les laboratoires de recherche des différentes universités pour susciter des sujets de thèses et prétextes de recherche. Tout cela pose la question de l'archive, de la valeur.

**La recherche est tributaire de la numérisation des collections. Pourquoi a-t-elle tant tardé ?**

Par manque d'équipe et une urgence insuffisamment prise en compte. La mission récolement du Cnap est récente, elle date d'il y a dix ans. Le récolement a été fait à 75 %. Si nous disons vouloir faire faire de la recherche, la matière doit être numérisée et indexée. Ce sera fait d'ici deux ans et demi.

**Avez-vous des moyens financiers supplémentaires pour cela ?**

Nous fonctionnons avec le même argent. Nous avons décidé de ne plus produire de grosses expositions tout seul. Je ne veux pas que le Cnap soit concurrent des établissements existants mais partenaire. En septembre prochain, nous construirons et cosignerons une exposition au musée des arts décoratifs de Bordeaux. De même, nous avons un projet, « The Family of the Invisibles », à Séoul, dans le cadre de l'année France-Corée, à partir de nos collections de photos et de celle du FRAC Aquitaine.

**Les galeries ont souvent reproché au Cnap de les ignorer dans les processus d'achat et de commande. Qu'en est-il aujourd'hui ?**

Quand un artiste est représenté par une galerie en France et que l'œuvre que nous souhaitons acquérir est accessible par cette galerie, nous passons par elle. Cela ne souffre aucune exception. Nous avons de bonnes relations avec le Comité professionnel des galeries d'art et un membre du comité siège dans notre conseil d'administration. Le Cnap a repris l'aide aux galeries sur les foires à l'étranger, que l'Institut français avait laissé tomber. D'ailleurs, nous avons été amenés à interroger certaines aides. La présentation d'une œuvre dans la vitrine d'une galerie n'est-elle pas parfois aussi importante qu'une exposition dans l'espace d'une autre galerie ? Faut-il mieux donner 10 000 euros d'aide pour une foire à New York ou 3 000 euros à Madrid ? L'an dernier, nous avons rendu les foires off éligibles à cette aide, ce qui n'était pas le cas auparavant.

**Au final, l'autonomie dont bénéficie désormais le Cnap n'est-elle pas le signe que l'État perd en force et en substance ?**

Certains pensent que l'autonomie va de pair avec la dépréciation d'un État fort. Je n'en fais pas partie. Je n'oppose pas la montée en puissance de notre établissement à un affaiblissement supposé ou réel de l'État. L'État a toujours un rôle d'incitateur et de régulateur à jouer.



Camille Henrot, *Robinson Crusoe*, Daniel Defoe, 2012, de la série : Est-il possible d'être révolutionnaire et d'aimer les fleurs ? FNAC 2014-0005, Centre national des arts plastiques. © Adagp, Paris / Cnap. Photo : Galerie Kamel Mennour.



Xavier Antin, *Untitled (News from Nowhere, or an Epoch of Rest)*, 2014, FNAC 2015-0424. Centre national des arts plastiques. © Xavier Antin / Cnap. Photo : Aurélien Mole.

JE NE VEUX  
PAS QUE  
LE CNAPOIT  
CONCURRENT  
DES  
ÉTABLISSEMENTS  
EXISTANTS MAIS  
PARTENAIRE

